REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 16 MARS 1986

POUR UNE MAJORITE DE PROGRES AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Liste présentée par le Parti Socialiste
et les Républicains de Progrès
et conduite par

Roland CARRAZ

43 ans.
Maire de Chenôve.
Conseiller Général du canton Dijon IV.
Vice-Président du District de l'Agglomération Dijonnaise.
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale,
chargé de l'Enseignement Technique et Technologique.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le premier enjeu des élections législatives du 16 mars est de maintenir les acquis.

Si l'opposition l'emporte, les résultats obtenus depuis 1981 seront remis en question. Nul doute là-dessus.

Avec le Président de la République, les Gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius ont eu ***le courage d'entreprendre le redressement du pays.***

Aujourd'hui les résultats sont là, ***la France est en train de gagner,*** chacun peut honnêtement le constater :

L'économie se redresse 4,7% d'inflation au lieu de 13,6% en 1980. Les comptes extérieurs de la France sont exédentaires. La France est solide. A la fin de 1986, si rien ne vient compromettre l'action engagée, la hausse des prix sera inférieure à 2%. Sur ces bases nouvelles, le chômage pourra enfin être durablement stoppé.

La solidarité avance la cinquième semaine de congés payés, la retraite à 60 ans, la hausse de 25,2% du minimum vieillesse, la revalorisation des bas revenus et des prestations familiales sont devenues réalités quotidiennes pour notre peuple.

Les libertés se développent avec les radios locales et les nouvelles télévisions, les nouveaux droits pour les travailleurs, les droits individuels mieux défendus, les nouvelles garanties données aux victimes et la modernisation engagée de la police, ***la France est enfin un pays où la liberté a vraiment la parole.***

Le second enjeu des élections législatives du 16 mars est de refuser le désordre en disant non au programme de la droite.

Après avoir voté contre tout, l'opposition ne propose rien d'autre que le désordre et le retour au passé. L'application de son programme entraînerait à coup sûr :

Le renouveau des licenciements avec la suppression de toutes les autorisations préalables.

Le renouveau des privilèges avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.

Le renouveau de la valse des étiquettes et la diminution du pouvoir d'achat avec la suppression brutale de tous les contrôles sur les prix.

Le renouveau du désordre avec l'incapacité où ils sont de s'entendre pour gouverner. Vraiment, la Côte d'Or et la France n'ont rien de bon à en attendre.

Le dernier enjeu des élections législatives du 16 mars est de poursuivre le redressement.

Le 16 mars, ***continuons ensemble,*** avec le Président de la République, sur la voie de la ***réussite. Gagnons ensemble*** la bataille de la ***modernisation de l'économie,*** du ***progrès social,*** et de la ***formation.***

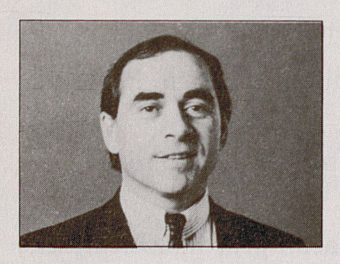
Le choix est clair.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur les candidats présentés par le Parti Socialiste et les Républicains de progrès.

Roland CARRAZ

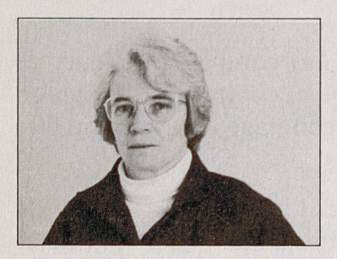
On ne change pas une équipe qui gagne.
Le 16 mars, dites NON au retour au passé et au désordre.
Le 16 mars, dites OUI à l'efficacité et au progrès.
Votez utile en donnant une majorité de progrès au Président de la République.





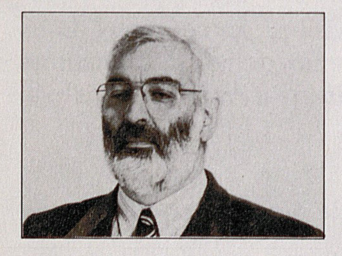
2. François PATRIAT

43 ans,
Docteur Vétérinaire. Conseiller Général du canton de Pouilly-en-Auxois depuis 1976. Président du SIVOM de Pouilly-en-Auxois. Député.



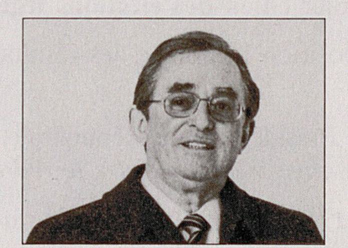
3. Marie-Thérèse MUTIN

46 ans. Institutrice spécialisée. Maire de Cessey s/Tille. 1re Secrétaire Fédérale du Parti Socialiste. Membre du Comité Directeur du P.S.



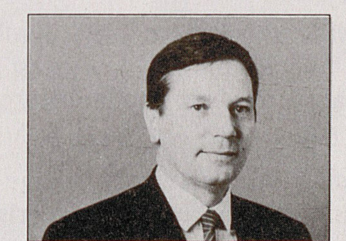
4. Michel SEREX

47 ans. Kinésithérapeute. Conseiller Municipal de Châtillon/s/Seine. Président de l'Union Départementale des Elus Socialistes et Républicains.



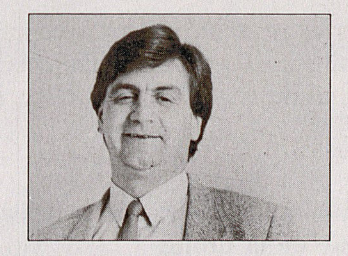
5. René BUHL

66 ans. Conservateur des Hypothèques, retraité à Dijon. Ancien secrétaire Confédéral de la C.G.T. Membre de la Commission Nationale des Retraites de la Mutuelle Nationale de la Direction Générale des Impôts.



6. Jean ESMONIN

49 ans. Cadre Mutualiste. Conseiller Municipal de Marsannay-la-Côte. Conseiller Général. Député. Administrateur de l'Office Départemental HLM. Vice-Président de l'Association d'Aide aux Familles en Difficulté.



7. Jean-Claude ROBERT

39 ans. Inspecteur des Impôts. Maire de Gevrey-Chambertin. Président du Syndicat Intercommunal de la Côte Dijonnaise. Conseiller Général du canton de Gevrey-Chambertin.

Vu,
Les Candidats.

IMPRIMERIE CRICADI